



RESUME EXECUTIF : RESULTATS DE L'ENQUETE APPROFONDIE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA PROVINCE DU MANIEMA : MAI 2012

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La province du Maniema est située au centre de la République Démocratique du Congo. Sa superficie est de 132.250 Km² soit environ 6% de la superficie totale du pays. Elle est limitée au Nord par la province Orientale, au Sud par le Katanga, à l'Est par le Sud Kivu et le Nord Kivu, et à l'Ouest par le Kasai Oriental. Elle comptait en 2011 environ 1.979.100 d'habitants¹, soit 2,6% de la population totale du pays.

Le Maniema est caractérisé par un climat chaud et humide avec une température moyenne de 25°C. Le climat est de type équatorial au nord et soudanien au sud en passant par une zone de transition au centre de la province. La végétation est caractérisée par la savane au Sud et la forêt dense et humide au Nord couvrant les trois quart de la province. Il est traversé du sud au nord par le fleuve Congo qui draine les eaux de plusieurs cours d'eau et affluents.

L'agriculture est l'activité principale et pourvoyeuse de la majorité d'emplois (87,3%). Les ménages s'appuient beaucoup sur leur production pour assurer une part importante de leur alimentation. Douze cultures sont produites à des niveaux divers dans les sites. Plus de 80 % des ménages de tous les territoires produisent principalement le manioc (92,3%), la banane plantain (91,8%), le maïs (86,2%), le riz (84,2%) et l'arachide(81,5). Entre 60 et 70% des ménages des territoires produisent l'igname, l'huile de palme et les produits d'élevage. La plupart de ménages des différents territoires, soit 78,6 %, utilisent pour la saison culturale une superficie moyenne qui varie de 0,5 à 1 hectare².

Plusieurs difficultés sont à l'origine de faibles performances agricoles des ménages au nombre desquelles on peut citer : les conflits politico militaires qui ont désorganisé les filières agricoles et les services d'encadrement de l'administration, et la persistance jusqu'à présent de l'insécurité due à la présence des groupes armés. L'enclavement de la province suite à l'état de délabrement de la plupart des routes et l'état de vétusté du chemin de fer qui relie la province à celle du Katanga voisin. La disponibilité limitée et le coût élevé des facteurs de production ainsi que le manque de subventions et de crédits. La conséquence de ces difficultés est le faible niveau de production de certains produits, principalement agricoles, de pêche et d'élevage qui se traduit par des revenus mensuels inférieurs à 20 dollars pour plus de 60% des ménages. Les conflits armés dans les territoires du Nord et Sud Kivu voisins ne cessent de d'augmenter l'afflux de réfugiés vers la province du Maniema. Selon le rapport d'avril 2012 de OCHA, il y aurait environ

¹ Ministère de la Santé 2011

² Enquête FAO 2012



4500 déplacés dans les territoires de Lubutu et Pangi et environ 10 000 personnes seraient retournées dans le territoire de Kabambare.

Le Maniema figure parmi les provinces les plus pauvres de la RDC. Selon les résultats de l'EDS 2007, avec une incidence de pauvreté estimée à 97,3% de la population, la province du Bandundu constitue avec celle de l'Equateur les plus pauvres du pays. Même au niveau national, le taux de pauvreté estimé à 70,6% est très élevé. Le milieu rural est le plus touché avec 82,4% de la population en dessous du seuil de pauvreté contre 54,9% en milieu urbain. La structure des dépenses des ménages révèle une prédominance des dépenses alimentaires près de 69.1% (PNUD, 2009).

Cette situation d'extrême pauvreté affecte aussi bien la situation alimentaire des ménages que la situation nutritionnelle des enfants. Les résultats des enquêtes nutritionnelles territoriales conduites en (?) montrent que 19,8% des enfants de moins de cinq souffrent de malnutrition aiguë. De récentes enquêtes localisées conduites dans les zones de santé de Punia, de Kabambare, de Kalima et de Kailo montrent des taux de malnutrition allant de 15% dans ces zones.

OBJECTIF DE L'ENQUETE

L'objectif global de cette évaluation est de disposer d'indicateurs de référence sur la sécurité alimentaire des ménages en vue de proposer les options de réponse les mieux appropriées.

De manière plus spécifique, l'enquête vise à collecter et à analyser les données secondaires et primaires sur la consommation alimentaire, les revenus et les moyens de subsistance, les chocs et les stratégies de survie, la production agricole, l'accès aux services sociaux (santé, éducation) ainsi que l'évolution des prix sur les marchés afin de répondre aux questions-clé ci-après :

- Quelle est la magnitude/prévalence de l'insécurité alimentaire dans la province du Maniema?
- Combien de personnes font face à ce problème ?
- Qui sont-ils ?
- Où sont-ils ?
- Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire ?
- Quelles sont les options de réponses les mieux appropriées aux causes identifiées d'insécurité alimentaire ?

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La méthodologie appliquée à l'enquête procède d'un sondage stratifié probabiliste à deux degrés, avec comme unité primaire les villages et comme unité secondaire les ménages échantillonnés dans le village.

Les strates sont constituées des territoires de façon à avoir des résultats représentatifs au niveau de chaque territoire constituant la strate. La taille minimale requise au niveau de chaque strate a été calculée en se basant sur les informations secondaires existantes sur la sécurité alimentaire de façon à assurer un niveau de confiance de 95%. Afin de tenir compte du poids démographique de chaque strate, la taille



globale de l'échantillon a été répartie proportionnellement à la taille de chaque strate avec des ajustements pour permettre d'atteindre un niveau minimal de ménage par strate et par territoire.

Le nombre de villages requis par territoire a été sélectionné au hasard par l'INS à partir de sa base de données actualisée sur l'ensemble des villages de la province.

Pour l'ensemble du champ de l'enquête, la taille de l'échantillon a été de 2200 ménages à enquêter à raison de 10 ménages par village échantillonné.

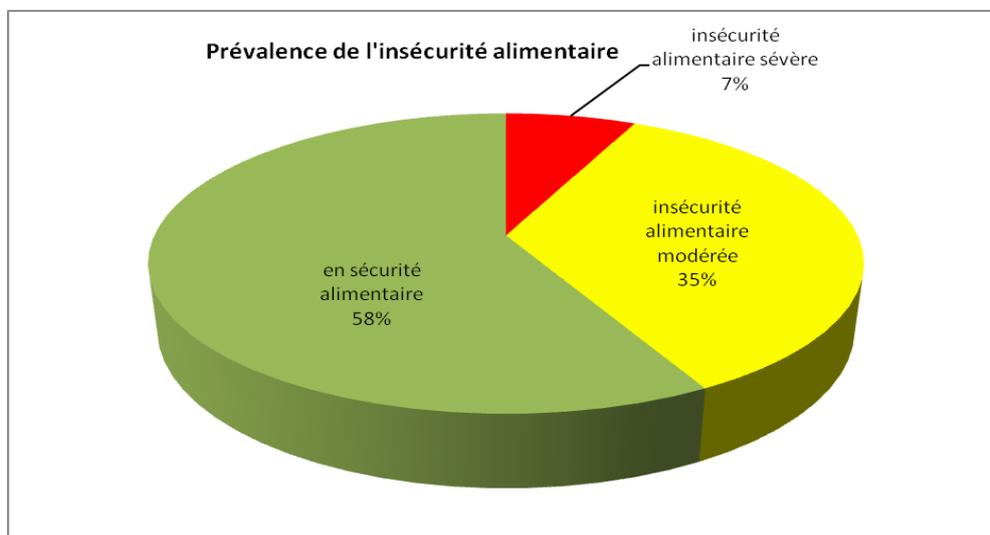
Deux outils ont permis de collecter les données primaires : un questionnaire administré aux ménages faisant partie de l'échantillon et un questionnaire communautaire administré en focus groups ou aux informateurs-clé dans chaque village échantillonné. L'utilisation des PDA par des enquêteurs formés a permis de collecter des données de meilleure qualité et dans un temps réduit par rapport à l'utilisation des questionnaires sur papiers.

LIMITES DE L'ENQUETE

L'enquête a couvert aussi bien le milieu rural que le milieu urbain (3 communes de Kindu ont été également enquêtées).

COMBIEN DE PERSONNES SONT EN INSECURITE ALIMENTAIRE AU MANIEMA?

Les résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire fondée sur le score de consommation alimentaire triangulé avec quelques indicateurs d'accès, notamment l'indice de stratégie de survie (ISS) et l'indice de richesse révèlent que 7% des ménages dans la province du Maniema sont en insécurité alimentaire sévère, 35 % sont en insécurité alimentaire modérée et 58% sont relativement en sécurité alimentaire.



En considérant l'insécurité alimentaire sévère et modérée cumulée 42 % des ménages de la province. Ce chiffre représente à l'échelle de la population 835.000 personnes en insécurité alimentaire dont 135.000 en insécurité alimentaire sévère et 700.000 en insécurité alimentaire modérée.

Le tableau ci-dessous présente les statistiques par territoires des personnes affectées par l'insécurité alimentaire.



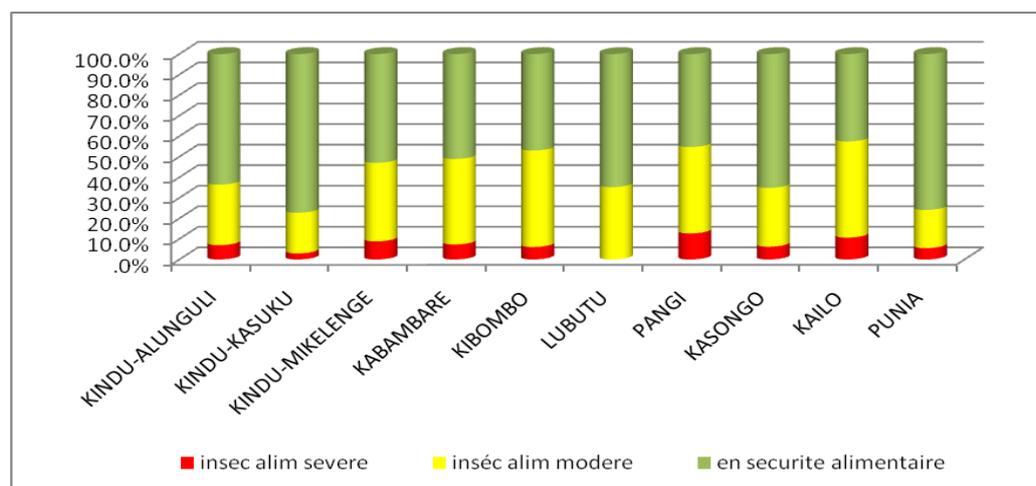
Territoires	Population totale en 2011	Insécurité é alim. Sévère (A)		Insécurité alim. Modérée (B)		Insécurité alim (A+B)		En sécurité é alim.	
		%	pop	%	pop	%	pop	%	pop
Kindu/Alunguli	63.353	7	4.435	29.5	18.689	36.5	23.124	63.6	40.293
Kabambare	363.955	7.3	26.569	41.6	151.405	48.9	177.974	51.1	185.981
Kailo	124.359	10.6	13.182	46.8	58.200	57.4	71.382	42.6	52.977
Kasongo	533.670	6.2	33.088	28.6	152.630	34.8	185.717	65.1	347.419
Kindu/Kasuku et Mikelenge	117.833	5.9	6.952	29	34.172	34.9	41.124	65.1	76.709
Kibombo	169.197	6.1	10.321	47	79.523	53.1	89.844	47	79.523
Lubutu	171.176	0	0.000	35.2	60.254	35.2	60.254	64.8	110.922
Pangi	303.780	12.7	38.580	42.1	127.891	54.8	166.471	45.2	137.309
Punia	131.777	5.5	7.248	18.6	24.511	24.1	31.758	75.9	100.019
Total	1979.100	6.8	134.579	35.4	700.601	42.2	835.180	57.8	1143.920

(Source des statistiques sur la population : Ministère de la santé, 2011)

OU SONT-LES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE ?

Globalement, l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) est présente presque partout dans la province. Toutefois, l'insécurité alimentaire sévère affecte plus les populations des territoires de Pangi et Kailo où les taux sont très élevés, dépassant la moyenne provinciale.

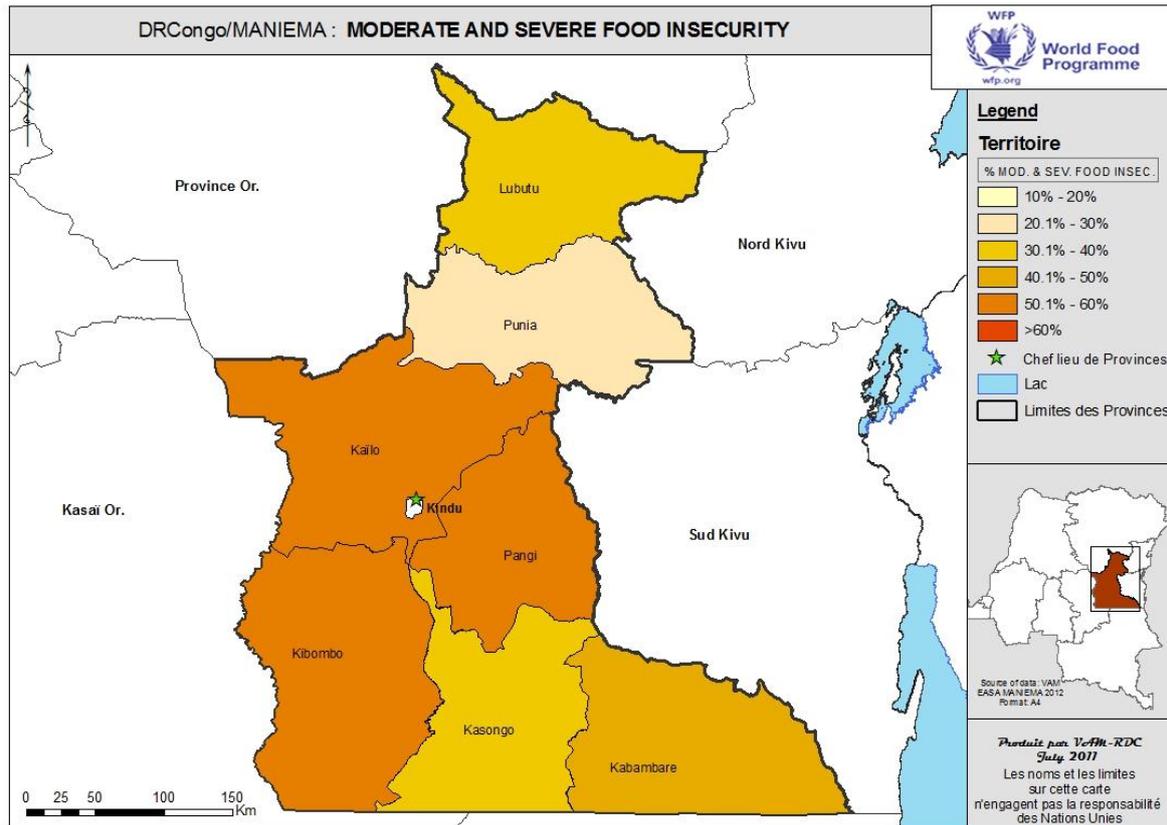
Le graphique ci-après illustre la répartition géographique des ménages selon les types d'insécurité alimentaire.



L'insécurité alimentaire modérée est plus présente dans les territoires de Kibombo (47%), Kailo (46,8%), Pangi (42,1,8%), Kabambare (41,6%), et Lubutu (35,2%). Les territoires de Kailo (57,4%) et Pangi (54,8%) dont plus de la moitié de la population est en insécurité alimentaire sévère ou modérée sont les plus affectées globalement par l'insécurité alimentaire. Ces deux territoires sont parmi les territoires qui ont des proportions des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite et dont les ménages ont développé des stratégies de survie négatives intensives. L'analyse révèle que le taux



d'insécurité alimentaire sévère est quatre fois plus élevé parmi les ménages les plus pauvres. La pauvreté limite la capacité des ménages à produire ou à acheter la nourriture qui est disponible sur les marchés. Elle réduit également la capacité de résilience des ménages aux chocs. D'autres territoires présentent également un profil assez inquiétant si l'on l'analyse les indicateurs de consommation alimentaire, l'indice de stratégie de survie et l'indice de richesse. Il s'agit notamment de Kibombo et Punia. Plus de la moitié des ménages (52%) à Kibombo a une consommation alimentaire pauvre. Plus de 1/3 des ménages à Punia est dans la classe des pauvres, selon l'indice de richesse. La carte ci-après présente la situation de l'insécurité alimentaire (sévère + modérée) par territoire.



QUI SONT-ILS ? - PROFIL DES MENAGES EN INSECURITE ALIMENTAIRE

Caractéristiques du ménage		Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	En sécurité alimentaire	Total
Sexe du chef de ménage	Homme	6.90%	35.20%	57.90%	100%
	Femme	7.70%	34.70%	57.60%	100%
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	7.40%	33.50%	59.10%	100%
	Primaire	8.70%	37.70%	53.70%	100%



	Secondaire	4.80%	32.70%	62.50%	100%
	Supérieur	1.30%	34.20%	64.50%	100%
Taille moyenne du ménage	Moyenne	9.5	9.8	9.7	9.7
	1-3 pers	7.40%	30.70%	61.90%	100%
	4-7 pers	7.00%	36.90%	56.10%	100%
	8-10 pers	8.50%	33.00%	58.60%	100%
	11 pers et+	6.10%	35.80%	57.80%	100%
Niveau de richesse	Pauvre	13.90%	37.70%	48.40%	100%
	Moyen	3.70%	38.20%	59.10%	100%
	Plus nantis	4.40%	29.10%	66.50%	100%
Statut du ménage	IDPs en FA	10.10%	41.80%	48.10%	100%
	Retournés	4.20%	33.30%	62.50%	100%
	Résidents	7.00%	35.00%	58.00%	100%

Le tableau ci-dessus donne les caractéristiques principales des ménages selon leur niveau d'insécurité alimentaire et permet de tirer plusieurs conclusions. En premier lieu, l'analyse montre que l'insécurité alimentaire touche globalement les ménages dont le chef est une femme. Toutefois la différence avec ceux dirigés par un homme n'est pas significative.

En second lieu, les résultats montrent également que l'insécurité alimentaire sévère affecte plus les ménages dont le niveau d'instruction du chef est bas (pas de niveau ou primaire). Il est de 7,4% parmi les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction et de 8,7% parmi les ménages dont le chef a un niveau primaire contre 4,8% pour les ménages dont le chef a un niveau secondaire et 1,3% pour les ménages dont le chef a un niveau supérieur, suggérant que les ménages dotés d'un capital humain important ont plus de chances d'améliorer leur niveau de sécurité alimentaire dans la mesure où ils ont plus de capacité d'améliorer leur productivité agricole, diversifier leurs sources de revenu ou de trouver un emploi rémunéré.

En troisième lieu, l'étude révèle que globalement la situation alimentaire est meilleure parmi les ménages de petite taille (1 à 3 personnes) que les ménages de taille plus grande. Dans la province les ménages sont généralement de grande taille (9,7 personnes par ménage).

Si l'on regarde le profil de l'insécurité alimentaire suivant le niveau de richesse des ménages, on note que l'insécurité alimentaire touche avant tout les ménages les plus pauvres. 13,9% des ménages dans la classe pauvre sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère contre environ 4% pour les ménages moyennement pauvres et plus nantis.

Par ailleurs, en considérant le statut du ménage, on constate que l'insécurité alimentaire sévère touche plus les ménages déplacés en famille d'accueil.

POURQUOI SONT-ILS EN INSECURITE ALIMENTAIRE ?

D'une manière générale, les causes de l'insécurité alimentaire en RDC sont diverses et variées. Elles sont généralement liées à la pauvreté qui est le résultat de plusieurs années de mauvaise gestion des ressources nationales, des pillages et des conflits armés. La pauvreté limite les capacités des ménages à



produire une nourriture suffisante ou de générer un revenu suffisant pour satisfaire les besoins de base, y compris l'alimentation équilibrée, l'éducation et les soins de santé. La précarité dans la possession des biens rend également les ménages plus vulnérables à l'insécurité alimentaire car en cas de choc ces ménages ont des capacités de résilience très réduites. Dans les milieux urbains les ménages pauvres ont un accès très réduits à une nourriture équilibrée, suite à une hausse continue des produits alimentaires de base.

L'agriculture, l'élevage et la pêche restent les principales sources de revenus pour plus de 60% de la population du Maniema. Cependant ces activités sont confrontées aux diverses contraintes parmi lesquelles on peut citer :

1. **Le manque de main d'œuvre et d'accès au financement/crédit.** Environ 42% des ménages enquêtés ont rapporté avoir des problèmes de manque de main d'œuvre en raison de la concentration des bras valides dans les activités d'exploitation minière artisanale. De même l'accès au micro crédit pour le développement d'activités génératrices de revenus constitue une contrainte additionnelle majeure. Les territoires où les activités minières sont les plus développées au détriment des activités agricoles sont : Kabambare, Pangi, Kailo, Punia et Lubutu ;
2. **La faible production :** elle résulte entre autres de la non modernisation de l'agriculture qui reste essentiellement celle de subsistance avec des outils de production rudimentaires. Les conditions de pauvreté dans lesquelles vivent les ménages ruraux limitent leur capacité d'accéder aux intrants agricoles, d'élevage et de pêche nécessaires pour une meilleure production. Les superficies cultivées sont souvent très petites et ne dépassent généralement un hectare par ménage. Environ 53% des ménages enquêtés ont cité la faible production comme contrainte majeure à leurs principales sources de nourriture ;
3. **Prix aux producteurs non rémunérateur :** l'enclavement dû au mauvais état des routes et d'autres voies d'accès, a un impact négatif sur les prix des produits alimentaires dans les milieux de production et n'encourage pas les paysans à produire des surplus commercialisables. En revanche la difficulté d'évacuation des produits agricoles vers les milieux de consommation, qui sont les milieux urbains contribue à la hausse continue des prix observée dans ces milieux là. Environ 44% des ménages enquêtés ont identifié les faibles prix des produits agricoles tandis que 40% ont cité 'le manque d'accès aux marchés' comme principales contraintes aux activités agricoles. A ces contraintes, il faut ajouter **les maladies des plantes**, notamment la mosaïque, les épizooties répétées et **le manque d'encadrement technique** comme des contraintes supplémentaires au développement agricole.
4. **La précarité de la vie, le faible accès à l'eau potable et de mauvaises conditions d'hygiène** qui prévalent dans les milieux ruraux de manière générale sont souvent sources de maladie dont les dépenses imposent une pression sur les faibles revenus des ménages. Pour la province du Maniema, seulement 30,6% des ménages enquêtés ont accès à l'eau potable et 2% ont accès à des latrines améliorées.

Les conflits armés en cours dans les provinces du Nord et Sud Kivu voisines forcent leurs populations à se déplacer pour venir chercher refuge dans la province du Maniema. Ces déplacés viennent s'installer dans une zone déjà affectée par l'insécurité alimentaire. Les résultats de l'enquête montrent que ces populations déplacées sont parmi les plus affectées par l'insécurité alimentaire.

RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET PROGRAMMES

1. **Provision d'une assistance alimentaire:** ce type d'assistance devrait concerner les ménages déplacés, suivant les critères de vulnérabilité (l'outil de ciblage des ménages sur la base de la vulnérabilité et non du statut est déjà en cours d'implémentation au nord Kivu et dans la province



- orientale). A cause des taux élevés de malnutrition dans les territoires de Lubutu, Punia, Pangi et Kabambaré, les programmes de réhabilitation nutritionnelle devraient être continués ou élargis.
2. **Provision des intrants agricoles et de pêche** : le gouvernement et les organisations humanitaires devraient faciliter l'accès des ménages pauvres en insécurité alimentaire à accéder aux intrants agricoles et de pêche (houes, machettes, haches, semences, fertilisants, filets, hameçons, ...) en vue de booster leurs capacités à relever leurs propres production agricole et de pêche ;
 3. **Elargir le programme de P4P** : la province du Maniema offre des potentialités énormes pour la production agricole, de pêche et de l'élevage. De ce fait, l'expansion du programme pilote P4P en cours d'expérimentation dans le territoire de Kabalo et Bikoro serait un moyen approprié pour le renforcement des capacités des ménages à relever leur niveau de production et de revenu. Il devrait donc être élargi dans certains territoires du Maniema avec des proportions des ménages en insécurité alimentaire élevé et ayant de forte potentialités agricoles;
 4. **Mise en place ou continuation (là où ils existent déjà) des programmes de cantines scolaires dans les territoires avec des pourcentages élevés des ménages en insécurité alimentaire avec des taux faibles de fréquentation ou d'absentéisme.**
 5. **Améliorer l'accès aux marchés** : les paysans sont encouragés à produire des surplus s'ils peuvent le vendre. Pour ce fait, la réhabilitation des routes et le renforcement des moyens de transport ferroviaire pourraient améliorer l'accès des ménages aux marchés et relever leur niveau de revenu ;
 6. **Améliorer l'accès à l'eau potable** : des actions, y compris l'installation des robinets ou des pompes à eau, l'aménagement des sources d'eau et des puits protégés devraient être entreprises en vue de l'amélioration de l'accès des ménages ruraux à l'eau potable ;
- Mettre en place un système de suivi de la sécurité alimentaire dans les territoires présentant un pourcentage élevé des ménages en insécurité alimentaire modérée** : en effet les ménages en insécurité alimentaire modérée sont exposés aux risques de tomber dans la catégorie des ménages à insécurité alimentaire sévère en cas de choc et devraient faire l'objet de suivi.

Annexes

1. Score de consommation alimentaire (SCA) :

A. Rappel méthodologique

La diversité alimentaire des ménages et la fréquence des aliments se sont révélés être des indicateurs proxy importants pour mesurer la sécurité alimentaire. Pour le PAM, l'application de la diversité alimentaire fournit un point d'entrée pour décrire l'état de la sécurité alimentaire.

La consommation alimentaire des ménages est l'indicateur prépondérant de l'analyse des données sur la sécurité alimentaire. Le régime alimentaire des ménages est analysé selon la diversité et la fréquence de consommation des produits alimentaires et leur mode d'acquisition (propre production, achat, don, aide alimentaire...) en utilisant la méthode «Diète et diversité».



Pour la consommation alimentaire, 28 aliments ont été considérés et répartis en 8 groupes (Cf. tableau ci-dessous). Ensuite, un tableau avec les fréquences de consommation alimentaire en nombre de jours que ces aliments ont été consommés durant la dernière semaine précédant l'enquête a été constitué.

La détermination des classes de consommation alimentaire a été effectuée en utilisant la méthode dite de "Classification des Ménages sur la base de la Diversité de la Diète" qui utilise un classement standard des aliments en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés (cf. tableau ci-dessous).

Coefficient de pondération des aliments			
Groupes d'aliments	Coefficient de pondération	Aliments consommés dans les ménages	Justification
1. Aliments de bases (Céréales, Tubercules)	2	Mil, sorgho, riz, maïs, tubercules, etc.	Riche en énergie, contenu plus faible et de plus mauvaise qualité en protéines (moindre ratio de protéines par rapport à l'énergie) que les légumes, micronutriments (inhibés par la présence de phytates).
2. Légumineuses et oléagineux	3	Pois de terre, haricot, arachide, sésame, etc.	Riche en énergie, forte quantité de protéines mais de moins bonne qualité que la viande, micronutriments (inhibés par la présence de phytates), faible en gras.
3. Protéines végétales	1	Feuilles et légumes	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, micro-éléments nutritifs.
4. Fruits	1	Mangue, pastèques, avocat, orange, ananas, etc.	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, micro-éléments nutritifs.
5. Protéines animales	4	Viande, volaille, oeuf et poisson/crustacés	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs facilement absorbables (pas de phytates), dense en énergie, riche en gras. Même consommé en faible quantité l'amélioration du régime alimentaire est conséquente.
6. Sucres	0.5	Sucre et produits sucrés	Vide de calories. Normalement consommé en faible quantité.
7. Produits laitiers	4	Lait, fromage, yaourt	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs, vitamine A, énergie. Cependant, le lait peut n'être consommé qu'en petite quantité et se doit alors d'être considéré comme un condiment ce qui oblige une re-classification dans certains cas.
8. Huile et graisse	0.5	Huile de cuisson	Riche en énergie mais habituellement ne possède aucun autre micro-éléments nutritifs. Normalement consommé en faible quantité.

Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. Le score de consommation alimentaire est un score composite basé sur la diversité de la diète, la fréquence de consommation des aliments et sur l'importance des nutriments contenus dans les différents groupes d'aliments.



$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmne}}x_{\text{legmne}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{sucre}}x_{\text{sucre}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

où

x^i = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours;

a^i = Poids attribué au groupe d'aliments.

Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Habituellement, des seuils standards sont utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire; toutefois, du fait d'une forte consommation d'huile des ménages ruraux en RDC (76.6% des ménages consomment de l'huile au moins 6 fois par semaine) on a ajusté les seuils de 28 à 42 au lieu des seuils recommandés par les directives VAM qui sont normalement 21 et 35. Si on maintient les seuils standards, la forte consommation d'huile risque de diminuer le nombre de ménages des classes de consommation alimentaire pauvre et limite. Il faut noter que l'huile est riche en énergie mais ne contient aucun autre micro nutriment.

B. Situation de consommation alimentaire dans la province du Maniema, selon l'évaluation de sécurité alimentaire de mai 2012.

		Class food consumption score			Total
		pauvre	Limite	Acceptable	
Territoire	KINDU-ALUNGULI	6.2%	22.5%	71.3%	100.0%
	KINDU-KASUKU	3.0%	11.9%	85.1%	100.0%
	KINDU-MIKELANGE	8.8%	11.8%	79.4%	100.0%
	KABAMBARE	4.3%	40.8%	54.9%	100.0%
	KIBOMBO	4.1%	48.0%	48.0%	100.0%
	LUBUTU		21.4%	78.6%	100.0%
	PANGI	8.1%	44.7%	47.3%	100.0%
	KASONGO	5.5%	25.8%	68.7%	100.0%
	KAILO	9.9%	40.4%	49.6%	100.0%
	PUNIA	4.5%	14.6%	80.9%	100.0%
Total		5.4%	31.9%	62.7%	100.0%

2. Indice de stratégie de survie (CSI)

A. Rappel méthodologique

L'indice de stratégie de survie (CSI) est utilisé également comme un indicateur proxy pour mesurer l'insécurité alimentaire des ménages. Le court CSI utilisé dans la présente étude a été constituée à partir des stratégies que le ménage a déclaré avoir utilisées, en réponse à la question ci-après : « **au court des 7 jours qui ont précédé l'enquête quand vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour l'acheter, combien de jours votre ménage a-t-il recouru aux stratégies ci-après** » :

- Manger la nourriture moins préférée et moins chère ;
- Emprunter la nourriture ou dépendre de l'aide des amis ou autres membres de la famille,
- Diminuer la quantité de la nourriture ;
- Limiter la consommation des adultes au profit des enfants ;
- Diminuer le nombre des repas.



Le premier élément pour le calcul du CSI est le poids ou la sévérité des stratégies que le ménage a déclaré avoir utilisées au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête. Le tableau ci-dessous montre les différents poids standards qui ont été universellement assignés aux 5 stratégies standards auxquelles les ménages recourent souvent quand ils ont des difficultés d'accès à une nourriture suffisante.

Stratégies	poids
Manger la nourriture moins préférée et moins chère ;	1
Emprunter la nourriture ou dépendre de l'aide des amis ou autres membres de la famille,	2
Diminuer la quantité de la nourriture ;	1
Limitier la consommation des adultes au profit des enfants ;	3
Diminuer le nombre des repas.	1

Ensuite, le deuxième élément est la fréquence, c'est-à-dire le nombre de jour le ménage a recouru à chacune des stratégies qu'il a déclaré avoir utilisée. Le calcul de l'indice se fait donc en multipliant le poids de chaque stratégie utilisée à sa fréquence correspondante et en faisant la sommation du résultat (poids X fréquence) de toutes les stratégies utilisées par le ménage, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête quand vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour l'acheter, combien de jours votre ménage a-t-il recouru aux stratégies ci-après	Poids/sévérité universels	Fréquence	Indice (poids X fréquence)
Manger la nourriture moins préférée et moins chère ;	1	5	5
Emprunter la nourriture ou dépendre de l'aide des amis ou autres membres de la famille,	2	2	4
Diminuer la quantité de la nourriture ;	1	7	7
Limitier la consommation des adultes au profit des enfants ;	3	2	6
Diminuer le nombre des repas.	1	5	5
Total			27

Le ménage dans l'exemple ci-dessus a un CSI de 27. Le chiffre de 27 pris séparément ne dit pas grand-chose, mais mis à côté d'un autre ménage qui a obtenu par exemple un CSI de 12, il permet de comparer le niveau d'insécurité alimentaire de ces 2 ménages. Dans ce contexte on peut dire que le ménage qui a un CSI de 27 a recouru à des stratégies de survie plus sévère et à des fréquences plus élevées que le ménage qui a le CSI de 12 et a donc vraisemblablement plus de difficulté d'accéder à une nourriture suffisante que ce dernier. Ce qui pourrait également emmener à dire que le ménage qui a un CSI de 27 est plus en insécurité alimentaire que le ménage qui a un CSI de 12.

Le court CSI utilisé ici permet également de comparer les territoires, étant donné que la liste des stratégies et les poids utilisés sont standards. Ci-dessous le tableau des stratégies de survie des ménages par territoire, selon les résultats de l'évaluation de mai 2012.

B. Situation des stratégies de survie des ménages dans la province du Maniema selon l'évaluation de Mai 2012.

Mean



Territoire	short CSI
KINDU-ALUNGULI	12.10
KINDU-KASUKU	8.65
KINDU-MIKELANGE	7.88
KABAMBARE	8.93
KIBOMBO	5.73
LUBUTU	9.05
PANGI	11.17
KASONGO	9.35
KAILO	9.16
PUNIA	11.52
Total	9.75

Pour en savoir plus

Martin Ohlsen : Représentant du PAM ; martin.ohlsen@wfp.org,
Kojo Anyanful : Représentant adjoint du PAM ; kojo.anyanful@wfp.org
Patrizia Papinutti : Chef de programme ; patrizia.papinutti@wfp.org
Koffi Akakpo : Chef de l'unité VAM ; koffi.akakpo@wfp.org
Guy Adoua : OIC-Chef du Area Office Goma : guy.adoua@wfp.org